

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 MARS 2023****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****N° 01****MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL MUNICIPAL**

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
2 mars 2023		33	26	32

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 9 mars 2023 à 18h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean CAYRON, Maire.

Etaient présents : M. CAYRON, M. GNERUCCI, Mme NOURI, M. BACQUET, Mme LOUISA, M. PRIARONE, Mme PICQ, Mme DEMONEIN, M. BUSNEL, Mme STEINMETZ, M. SAVIO, Mme BOUVARD, Mme LELEU, Mme TESSONNEAU, M. MERIMECHE, M. BESSERER, M. LEMAITRE, Mme SCHWALLER, Mme METIVIER, Mme LEGRAND, M. DAMO, M. FLECHE, M. TISSIER, M. GUÉRIN, M. LUCHINI, Mme ICHARD.

Absents ayant donné pouvoir : M. Robert MASSON à M. Jean-Claude SAVIO, M. Jean-Michel BENHAMOU à M. Didier LEMAITRE, M. Julien FABRE à M. Jacques BACQUET, Mme Marie-Line BIANCHI à M. Jean CAYRON, M. Olivier COUTANT à M. Ken TISSIER, Mme Michèle AUZOLAT à M. Julien LUCHINI.

Absent : Mme SUCHET.

Secrétaire de séance : M. Elio DAMO

Monsieur CAYRON soumet aux membres du Conseil Municipal le rapport suivant :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

CONSIDERANT que dans le cadre de la poursuite de la déprécarisation des emplois et de la préparation des avancement de grade et de la promotion interne, au titre de l'année 2023, la Commune est amenée à créer, par délibération du Conseil Municipal les emplois suivants :

Filière animation

✓ 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe, à temps complet,

Filière culturelle

✓ 1 poste d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe, à temps complet,

AR Prefecture

083-218301075-20230309-DEL0903202301-DE
Reçu le 17/03/2023

Filière administrative

- ✓ 2 postes d'adjoint administratif, à temps complet,
- ✓ 9 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet,

Filière technique

- ✓ 3 postes d'adjoint technique, à temps complet,
- ✓ 5 postes d'agent de maîtrise principal, à temps complet,
- ✓ 3 postes d'agent de maîtrise, à temps complet,
- ✓ 11 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à temps complet,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de modifier le tableau des emplois permanents de la Collectivité,

CREE les emplois suivants :

Filière animation

- ✓ 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe, à temps complet,

Filière culturelle

- ✓ 1 poste d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe, à temps complet,

Filière administrative

- ✓ 2 postes d'adjoint administratif, à temps complet,
- ✓ 9 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet,

Filière technique

- ✓ 3 postes d'adjoint technique, à temps complet,
- ✓ 5 postes d'agent de maîtrise principal, à temps complet,
- ✓ 3 postes d'agent de maîtrise, à temps complet,
- ✓ 11 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à temps complet,

FIXE le tableau des emplois permanents de la Collectivité tel qu'annexé à la présente délibération,

PRECISE que les crédits correspondant à cette dépense seront inscrits au Chapitre 012 "Rémunération du Personnel" du Budget Principal de la Commune de l'exercice 2023.

A l'unanimité

30 voix POUR, 2 ABSTENTIONS (M. Jean-Michel BENHAMOU, M. Didier LEMAITRE).

ROQUEBRUNE SUR ARGENS, 9 mars 2023



Le Maire
Jean CAYRON

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.*

AR Prefecture TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE

083-218301075 Postes 30309-DEL0903202311-DE Reçu le 17/03/2023	Postes autorisés	Modifications proposées		Nouvelle situation autorisée par le C.M au 09/03/2023			
		SUPPRESSIONS	CREATIONS	AUTORISES	OCCUPES	VACANTS	OBSERVATIONS
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Directeur Général des Services 40/80000	1			1	1	0	
D.G.S.A. 40/150000	2			3	3	0	
Attaché hors classe	1			1	1	0	
Directeur territorial	1			1	1	0	
Attaché Principal	2			2	1	1	
Attaché	7			7	5	2	
Rédacteur principal 1ère classe	11			11	8	3	
Rédacteur principal 2ème classe	3			3	2	1	
Rédacteur	5			5	2	3	
Adjoint administratif principal 1ère classe	32		9	41	30	11	
Adjoint administratif principal 2ème classe	25			25	19	6	1 vacant en disponibilité
Adjoint Administratif	25		2	27	22	5	1 vacant en disponibilité
Adjoint Administratif TNC 80%	2			2	1	1	
Adjoint Administratif TNC 70%	1			1	0	1	
Adjoint Administratif TNC 60%	1			1	0	1	
Adjoint Administratif TNC 50%	1			1	0	1	
Sous-total	121	0	11	132	96	36	
FILIERE POLICE MUNICIPALE							
Directeur police municipale	1			1	0	1	
Chef de service principal 1ère classe	2			2	1	1	
Chef de service principal 2ème classe	2			2	1	1	
Chef de service	2			2	0	2	
Brigadier Chef Principal	23			23	22	1	
Gardien-Brigadier (Brigadier Chef)	8			8	5	3	
Sous-total	38	0	0	38	29	9	
FILIERE CULTURELLE							
Assistant Conservation Principal 1ère classe	1		1	2	1	1	
Assistant Conservation Principal 2° classe	1			1	1	0	
Assistant Conservation Patr. Bibliothèque	2			2	0	2	
Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère cl.	1			1	1	0	
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème cl.	2			2	1	1	
Adjoint du Patrimoine	2			2	1	1	
Sous-total	9	0	1	10	5	5	
FILIERE SPORTIVE							
Conseiller Principal des APS 1ère classe	1			1	0	1	
Educateur des A.P.S. Principal 1ère classe	7			7	5	2	
Educateur APS Pal 1ère classe TNC 60%	1			1	0	1	
Educateur des A.P.S. Principal 2ème classe	2			2	1	1	
Educateur des A.P.S.	3			3	2	1	
Opérateur Qualifié des A.P.S.	1			1	0	1	
Sous-total	15	0	0	15	8	7	
FILIERE ANIMATION							
Animateur principal 1ère classe	3			3	1	2	1 vacant en disponibilité
Animateur principal 2ème classe	1			1	1	0	1 vacant en disponibilité
Animateur	3			3	2	1	
Adjoint animation principal 1ère classe	2		1	3	2	1	
Adjoint animation principal 2ème classe	7			7	6	1	
Adjoint Animation	32			32	32	0	
Sous-total	48	0	1	49	44	5	
FILIERE TECHNIQUE							
Ingénieur Principal	1			1	1	0	
Ingénieur	1			1	0	1	
Technicien Principal 1ère classe	2			2	1	1	
Technicien Principal 2ème classe	2			2	1	1	
Technicien	2			2	1	1	
Agent de Maîtrise principal	15		5	20	14	6	
Agent de Maîtrise	17		3	20	15	5	
Adjoint technique principal 1ère classe	15		11	26	11	15	
Adjoint technique principal 2ème classe	34			34	28	6	
Adjoint tech ppal 2ème classe TNC 80 %	2			2	1	1	
Adjoint tech ppal 2ème classe TNC 50%	1			1	1	0	
Adjoint technique	45		3	48	41	7	2 vacants en disponibilité
Adjoint technique TNC 50 %	4			4	4	0	
Adjoint technique TNC 60 %	2			2	2	0	
Adjoint technique TNC 80 %	1			1	0	1	
Adjoint technique TNC 90 %	1			1	0	1	
Sous-total	145	0	22	167	121	46	
FILIERE MEDICO-SOCIALE							
Auxiliaire de puériculture classe normale	8			8	0	8	
Educatrice de jeunes enfants	2			2	0	2	
Infirmière en soins généraux	1			1	0	1	
Puéricultrice	1			1	0	1	
Sous-total	12	0	0	12	0	12	
FILIERE SOCIALE							
ATSEM Principal 1ère classe	15			15	10	5	
ATSEM Principal 2ème classe	3			3	3	0	
Agent social principal de 1ère classe	2			2	2	0	
Agent social principal de 2ème classe	2			2	0	2	
Agent social	1			1	0	1	
Sous-total	23	0	0	23	15	8	
SOUS-TOTAUX	411	0	35	446	318	128	
AGENTS NON TITULAIRES							
Collaborateur de Cabinet	3			3	3	0	
Attaché	1			1	0	1	
Rédacteur Manager de centre ville (2022/2028)	1			1	1	0	
Rédacteur juriste	1			1	1	0	
Sous-total	6	0	0	6	5	1	
TOTAUX	417	0	35	452	323	129	